



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 80.- / étudiants: 35.-

Quand la densification étouffe

Lors des votations du 18 juin, les communes de Montreux et de Crissier ont toutes deux refusé des projets immobiliers d'envergure. Pour la première, cela s'est fait par le biais de l'initiative populaire communale «Sauver les Grands-Prés», acceptée à 71%. Quant aux citoyens de la seconde, ils ont pu s'exprimer contre la réaffectation d'une zone, qui devait passer de zone industrielle à zone mixte à haute densité. Ce changement avait été acté par le Conseil communal en septembre 2022, mais contesté par la voie du référendum. 54% des votants ont dit non.

Dans ces deux cas, les moyens et les buts de l'action diffèrent, tout comme l'argumentation de l'opposition. Dans le cas de Crissier, c'est l'association «Sauvegardons Crissier» qui était à la manœuvre. Sur son site internet¹, elle a mis en avant les risques de dégradation de la qualité de vie des Crissirois en raison des longs chantiers en perspective et de l'augmentation du trafic routier inhérent à l'augmentation de la population. La trop grande hauteur des quatre tours prévues dans le projet était aussi mise en cause.

En outre, sur la base d'un sondage qu'elle a elle-même effectué, l'association assure que les Crissirois ne sont souvent pas satisfaits de leur qualité de vie, et qu'une majorité d'entre eux désire «un environnement calme et proche de la nature». Pour les opposants, construire un nouveau quartier censé accueillir un millier de nouvelles personnes va contre cet idéal.

A Montreux, l'Association pour la Sauvegarde des Grands-Prés (ASGP) a été fondée dans le but précis d'em-

pêcher un projet immobilier de voir le jour sur ces dits Grands-Prés, situés en contrebas de l'entrée de l'autoroute. Les arguments d'opposition sont d'ordre plus général que dans le cas de Crissier. Il s'agit de préserver la nature et la biodiversité.

En outre, selon l'ASGP, il y a suffisamment de logements libres en région montreuusienne, en considérant les résidences secondaires qui devraient être, selon elle, transformées en résidences principales (en expropriant les propriétaires?). De nouvelles constructions ne seraient donc pas nécessaires. Les opposants demandent au contraire de faire de façon durable des Grands-Prés un lieu «consacré à la biodiversité, de détente, de sensibilisation et d'éducation²». L'argumentaire, qui promeut la protection de la nature d'une manière générale, est moins concrètement lié à la vie des habitants.

D'autres projets immobiliers dans le Canton font l'objet d'oppositions à l'échelle communale. A Saint-Sulpice, le futur quartier «Sur le Jordil» fait face à une récolte de signature pour un référendum. Le délai de récolte a échoué, mais nous ne sommes pas parvenus à savoir si le nombre requis de signatures a été atteint. A Pully, la Municipalité a drastiquement limité la taille des nouveaux projets immobiliers.

Au Mont-sur-Lausanne, un grand projet immobilier sis au vallon de la Valléyre est mis en cause par une initiative populaire communale. Une forêt se verrait défrichée en cas d'exé-

cution des plans de construction, ce qui fait dire aux opposants «qu'au moment où canton et communes adoptent des plans climat ambitieux, préserver en l'état l'ensemble des secteurs boisés actuels est devenu un impératif³». L'initiative populaire «Sauvons la Valléyre» a abouti sans peine, réunissant 1700 signatures sur les 916 nécessaires.

Il nous paraît nécessaire de préciser que dans le cas du Mont, ce sont d'abord des conflits entre propriétaires de parcelles et voisins qui ont

Il faut dépasser la vision technocratique de l'aménagement du territoire.

fortement ralenti le projet, dont on parle depuis plus de 15 ans, avec des plans du même âge environ. Une aubaine pour les opposants qui peuvent maintenant arguer que la sensibilité et la politique écologiques ont bien changé depuis, et que donc le projet est en déphasage complet par rapport aux préoccupations actuelles!

Construire et densifier les intervalles de nature dans les zones du Canton déjà bien desservies par les transports publics est pourtant la tendance prise par la politique afin de pouvoir accueillir un million d'habitants dans le Canton de Vaud d'ici quelques années, tout en préservant les campagnes et les terres agricoles. La révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) approuvée par les Suisses en 2013 (malgré l'opposition de la Ligue vaudoise) plaçait la densification vers l'intérieur. Le syndic de Lausanne, Grégoire Junod, lors de l'inauguration de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, déclarait que «la densité c'est aussi un

moyen de respecter les objectifs environnementaux et écologiques⁴».

Même s'il ne faut pas être dupe de ce que chacune de ces oppositions à des projets immobiliers peut retenir d'égoïsme vicinal (pas dans mon jardin!), il semble que les Vaudois en ont assez de voir sans interruption de nouveaux espaces naturels disparaître sous le béton et le goudron, y compris dans les régions déjà fortement urbanisées. Dans les bourgs et villages, la crainte devant une augmentation soudaine du nombre d'habitants motive aussi les refus. Ni les promesses des promoteurs d'écoquartiers aux familles partageant des jardins en permaculture, ni le dynamisme démographique et le vivre ensemble vanté par les autorités, ni même les panneaux solaires et la mobilité douce ne semblent plus vraiment faire rêver.

Pour vaincre ces réactions épidermiques contre tel ou tel projet, il faut dépasser la vision technocratique de l'aménagement du territoire et l'intégrer dans une réflexion globale sur notre capacité d'assimilation, tant pour le Canton que pour chaque commune, et sur le maintien et le renforcement de ce que les Vaudois cherchent comme qualité de vie.

Jean-François Pasche

¹ <https://www.sauvegardons-crissier.ch>

² <https://sauverlesgrands-pres.org/projet-de-parc-naturel-public/>

³ L'argumentaire complet est disponible sur le site internet www.sauver-lavalleyre.com.

⁴ Interview donnée au 19h30 de la RTS le 10 août 2022.

Le recours au gymnase en 3 ans

A l'annonce par le Conseil fédéral de l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM) et de son règlement (RRM) imposant une durée minimale de quatre ans de gymnase, le gouvernement jurassien a édité un communiqué de presse courageux.

Rappelant que les statistiques ne montrent pas d'amélioration de la réussite à l'université des étudiants ayant préalablement suivi quatre ans plutôt que trois au cycle secondaire supérieur, le Conseil d'Etat entend contester cette décision «contraire aux principes du fédéralisme».

Si les démarches politiques (cf. l'article d'Antoine Rochat dans la précédente *Nation*) échouent, «l'Etat jurassien se réserve le droit de saisir

le Tribunal fédéral pour contester la constitutionnalité de l'ordonnance fédérale».

Si nous ne sommes pas des adeptes du contrôle judiciaire des lois, le pouvoir législatif n'étant pas l'apanage des tribunaux, nous soutenons la possibilité pour les cantons de saisir le Tribunal fédéral pour contester les lois fédérales et les ordonnances dépassant les compétences constitutionnelles réservées à la Confédération et empiétant donc sur la compétence générale des cantons garantie par l'article 3 de la Constitution fédérale.

Aujourd'hui, il n'est pas encore possible d'attaquer directement une loi ou une ordonnance. On ne peut s'en prendre qu'à une décision d'application. Et encore, même dans un cas

concret, le TF ne peut déclarer que l'application d'une loi fédérale mène à un résultat anticonstitutionnel. En revanche, une ordonnance découlant directement de la Constitution, comme l'ordonnance fondant le gymnase en quatre ans, n'est pas protégée par ce «parapluie de la loi» pour citer les constitutionnalistes. Les cantons devront attaquer la première décision que l'administration fédérale rendra en appliquant la nouvelle mouture de l'ORM.

Nous appelons donc le Conseil d'Etat vaudois à défendre la souveraineté cantonale en matière de formation et à soutenir les démarches jurassiennes contre le gymnase en quatre ans, tant sur les plans politique que judiciaire.

Dans un entretien dans l'émission Forum de la RTS le 28 juin 2023, le Conseiller d'Etat de la République et Canton du Jura, Martial Courtet, a déclaré que son canton ne souhaitait pas agir seul devant le Tribunal fédéral, «ne serait-ce que pour des raisons de ressources et de moyens financiers pour un dossier aussi complexe».

Il ne serait pas concevable qu'un canton renonce à défendre sa souveraineté par crainte des coûts et du temps nécessaires. La Ligue vaudoise offre donc aux cantons du Jura et, nous l'espérons, de Vaud de prendre en charge gracieusement la rédaction et les développements de la procédure de recours au Tribunal fédéral pour cette cause juste et utile.

Olivier Klunge

Bienheureux blasphèmes

Dans les pays occidentaux, la majorité de la population est devenue agnostique, incrédule. Il y a plus d'un siècle, Léon Bloy lançait déjà ses imprécations contre «une religion mollassonne et poisseuse, plus redoutable que le nihilisme». Cependant, les sujets religieux continuent d'inspirer les artistes et de fasciner le public. En témoignent les succès planétaires du *Nom de la Rose*, de *Da Vinci Code*. Ces habiles fictions, vendues à des millions d'exemplaires, finissent par se substituer à la réalité historique: les monastères médiévaux sont des lieux louches où le crime prospère; Jésus a eu des relations intimes avec Marie-Madeleine et une descendance. Aïe aïe aïe! Disons que pour cerner la vérité, il est plus prudent de consulter les Écritures et la Règle de saint Benoît. C'est tellement plus fiable.

La dernière fantaisie autour des récits fondateurs du christianisme a pour titre *Le bâtard de Nazareth*, roman signé Metin Arditi. Dans ce récit, Jésus est né d'un viol commis sur Marie par un légionnaire romain. Parce qu'il est *mamzer* (bâtard), il est exclu de sa communauté. Il rencontre un autre paria, Judas, avec qui il fait équipe pour lutter contre cette règle d'exclusion. Judas est l'organisateur des grands événements de la vie publique de Jésus. Les miracles n'en sont pas, fruits des ruses de Judas et de la crédulité populaire. Niant explicitement le mystère de l'Incarnation et la réalité des miracles, Metin Arditi s'inscrit dans la lignée des auteurs qui contestent la divinité du Christ pour n'en conserver que la figure humaine, touchante et exemplaire, mais inévitablement faussée parce qu'incomplète. C'est le Christ de toutes les bourgeoisies matérialistes et sans ferveur, depuis le XIX^e siècle. Leur saint patron s'appelle Ernest Renan.

Le roman de Metin Arditi n'est pas bien épais, malgré ses cinquante chapitres, avec moins de deux cents pages très aérées, rédigées dans un style vif et spontané. Une lecture facile et divertissante. L'éditeur, avec un singulier aplomb commercial, allèche le chaland en page 4 de couverture: «Quelle a été la vraie vie de Jésus?» Ah! on va enfin savoir! s'exclame le brave couillon branché. La fiction d'un juif athée du deuxième millénaire devrait l'emporter sur les témoignages oculaires de quatre juifs contemporains des événements? Quelle blague!

L'ouvrage a généralement été bien reçu par la presse, qui n'a pas manqué de louer l'audace de l'auteur. L'audace consistant à affronter courageusement des dangers, on saisit mal à quels périls M. Arditi se serait exposé. Aux dernières nouvelles, il ne semble pas qu'il soit sous protection policière. Il y a quelques siècles, ses propos l'auraient envoyé au bucher. Mais aujourd'hui...

autres temps, autres mœurs. A l'opposé, il a été question de *blasphème*. Le cas est plus épineux. Le blasphème est «une parole outrageant la divinité». Selon cette définition, le roman de Metin Arditi est objectivement blasphématoire, puisqu'il nie la virginité de Marie, le Saint-Esprit, la divinité du Christ et ses miracles. Pour un chrétien, c'est révoltant. Cependant, pour commettre un péché de cette gravité, il faut en avoir conscience et la volonté de nuire. Etant incroyant, M. Arditi ne peut avoir l'intention de porter atteinte à une divinité qu'il nie. Qui serait assez sot pour défier le néant? Au cours des nombreux entretiens qu'il a donnés, jamais il ne s'est présenté comme un provocateur. C'est un homme intelligent, cultivé, modéré et sensible, qui a reçu de la vie des blessures comme chacun. Il n'est donc pas blasphémateur. Pour construire son récit, il s'est servi de ce qu'il considère comme un mythe, ainsi qu'il aurait pu le faire d'un épisode de la mythologie grecque.

Le mot blasphémer, qui est le doublet savant de blâmer, a pris le sens atténué de maudire, menacer, insulter – sans se départir de sa valeur sacrée. En voici un exemple: il y a quelque temps, à la fin de ma prière vespérale, j'exige la guérison immédiate d'un ami gravement malade. Je suis gagné d'une espèce de rage inexorable et frappe du poing: «Un miracle! m'écrié-je, ce n'est pourtant pas trop compliqué, un miracle. Je demande juste un miracle, bon sang! C'est dans Vos compétences, il me semble...» *Silence*. Je me rends compte de l'inconvenance de ma conduite, alors que je viens de réciter: «Que Votre volonté soit faite» – et non la mienne, pécheur orgueilleux, grossier et colérique¹. *Silence*. Je suis au milieu de la foule qui invective le Christ sur le chemin du Golgotha. Aujourd'hui, je préférerais jouer le rôle de Simon de Cyrène, celui qui est appelé à aider Jésus à porter sa Croix. Mais non, je suis avec tous ceux qui vocifèrent et crachent à la face de notre Sauveur rassasié d'opprobre. *Silence*. Mystère étrange: pourquoi la foule n'a-t-elle pas plutôt pitié d'un malheureux ensanglanté, vaincu, qui n'a plus la force de porter une poutre? Parce que tous ces gens sont déçus. Ils ont cru en Lui. Ils avaient misé sur un roi thaumaturge, triomphant, et se sentent trahis par cette loque humaine promise au plus infamant des supplices. *Vae victis*. Dans cet épisode, seules les femmes montrent une compassion spontanée.

Un autre déçu, Francis Giauque fait partie de ces suicidés tragiques de notre littérature romande, tels Edmond-Henri Crisinel ou Jean-Pierre Schlunegger. J'ai retrouvé un poème qui m'avait bouleversé autrefois: «Seigneur je ne demandais que le repos / et le pouvoir d'aimer en liberté / mais tu m'as garrotté / sur un lit de ferraille / avant que j'aie eu le temps de pousser un cri / tes tortures tu me les as dispensées / quotidiennement / avec une implacable rigueur / sois remercié ignoble rapace / qui étalais ta grâce dans les électrochocs / sois béni toi qui me réveillais / du fond du coma insulinaire / pour m'envoyer sangloter dans une chambre / anonyme / aujourd'hui j'espère féroce que tu existes / afin qu'un jour je puisse te cracher à la gueule / librement.» Le blasphème est atroce, certes, et il nous entraîne dans les abîmes du désespoir. Mais le poète n'a pas perdu l'Espérance: il veut voir Dieu. Comment ne pas discerner, dans ces vers improvisés, mal ficelés, une ardente prière inversée? Il est écrit que Dieu vomit les tièdes², pas les blasphémateurs.

Dans les *Dialogues des carmélites* de Bernanos, pendant sa difficile agonie, la première prieure fulmine contre Dieu, au grand scandale des sœurs présentes: «Que suis-je à cette heure, moi misérable, pour m'inquiéter de Lui! Qu'Il s'inquiète d'abord de moi!» La réplique hors contexte peut paraître anodine. Mais cette religieuse austère était un modèle de fermeté de caractère et d'élévation spirituelle pour les sœurs, qui espéraient le spectacle rassurant d'une mort paisible, consentie.

Pour se révolter contre Dieu, il faut nourrir une certaine intimité avec Lui, L'aimer. La colère est souvent le fruit d'un amour déçu. Metin Arditi ne connaît pas cet état. Pourtant il livre un surprenant aveu dans un entretien accordé à *24 heures* (9 avril 2023): «On n'écrit pas sur Jésus comme sur n'importe quel autre personnage de roman. Tout au long du processus d'élaboration, puis d'écriture du livre, j'ai peu dormi et me sentais dans un état intérieur particulier, fébrile, habité.» Ceux qui cherchent sincèrement Dieu finissent toujours par le trouver. Cette providentielle intranquillité est peut-être le signe que les ailes de la Grâce divine ont frôlé l'âme de M. Arditi.

Les blasphèmes sont une preuve indirecte de l'existence de Dieu.

*In festo Sacratissimi
Cordis Jesu*

Jean-Blaise Rochat

¹ Sic nos a Deo nihil petere debemus nisi quod fiat de nobis voluntas sua, id est ut voluntas sua compleatur in nobis. *Nous même, nous ne devons rien demander à Dieu, sinon la réalisation de ses vœux sur nous, c'est-à-dire l'accomplissement de sa volonté en nous* (Saint Thomas d'Aquin, Explication du Notre Père).

² Apocalypse 3.16.

Références:

- Metin Arditi, *Le bâtard de Nazareth*, roman, Grasset, 2023.
- Francis Giauque, *Œuvres*, Editions de l'Aire, 2005.
- Georges Bernanos, *Dialogues des carmélites*, in *Œuvres romanesques*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1961.

Le retour du suffrage censitaire

Soutenu par la gauche radicale vaudoise, le comité d'initiative «*Agissons*» a fait publier le 11 avril 2023 dans la Feuille des avis officiels son initiative intitulée «*Pour étendre les droits politiques aux résidentes et résidents étrangers*». Il s'agit de modifier l'article 74 de la Constitution vaudoise, en vue d'intégrer au corps électoral vaudois les personnes étrangères domiciliées en Suisse depuis dix ans et depuis trois ans au moins dans le canton de Vaud. Dans leur argumentaire, les initiants constatent que plus d'un tiers de la population résidant dans le canton de Vaud n'a pas la nationalité suisse et ne dispose dès lors pas de droits politiques.

A leurs yeux, il n'est pas admissible que les étrangers ne soient pas citoyens.

Les initiants ajoutent que, dans la mesure où les personnes étrangères vivant sur sol vaudois y travaillent et y paient des impôts, celles-ci doivent se voir accorder les droits politiques réservés aux citoyens. Il s'agit donc de lier l'exercice de la souveraineté à la capacité contributive des individus et de supprimer

la discrimination entre les citoyens vaudois et les autres.

En d'autres termes et selon la logique des initiants, *celui qui paie décide*. Nous croyons connaître le programme de l'extrême-gauche, mais il faut bien admettre que, proposée par cet aréopage-là, l'abolition du suffrage universel au profit du suffrage censitaire ne manque pas de saveur.

La question est maintenant la suivante: en cas d'acceptation de l'initiative, l'extrême-gauche envisagera-t-elle de retirer leur droit de vote aux vingt-trois pour cents de contribuables vaudois qui ne paient pas d'impôt?

Raphaël Franzi

« Les gens de l'avenir n'auront besoin ni de vérité ni de beauté; ils seront heureux – n'est-ce pas suffisant? »

Stanisław Ignacy
Witkiewicz

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier

Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Savoir sans savoir

Je me rappelle exactement le moment, c'était en 5e du Collège (10e selon Harmos), où j'ai arrêté de tricher à l'école. Bien entendu, je savais par toute mon éducation que tricher était inexcusable et bon pour les moins-que-rien. Mais cela ne m'empêcha jamais de tricher de bon cœur, avec ce sentiment excitant de risque, dont j'ignorais à l'époque que c'était un effet de l'adrénaline. Et puis, ce jour de 1962, j'ai su concrètement et impérativement que tricher n'avait pas de sens, et j'ai arrêté. La connaissance déconnectée faisait place à la connaissance évidente, en prise directe avec la réalité. Elle était devenue contraignante. Étais-je, au moins sur ce point, parvenu à l'âge de raison ?

Tout le monde sait que fumer n'est pas excellent pour la santé. On le sait aujourd'hui plus que jamais. Les fumeurs sont informés, avertis, menacés, rejetés, persécutés. Ils n'en continuent pas moins de pétuner. On les entend souvent tenir un discours au conditionnel sur la nécessité d'arrêter, sur un lointain futur où ils arrêteront. Mais, dans leur conduite quotidienne, rien ne laisse présager une telle décision. Et puis, un jour

comme un autre, ils arrêtent, apparemment sur un coup de tête, et définitivement. Même de très grands fumeurs arrêtent d'un coup. Ils ne savent pas mieux qu'avant que fumer est mauvais pour leur cœur et leurs poumons, mais ils le savent différemment. Ils sont même désolés de ne pas l'avoir su ainsi plus tôt. Leur comportement est désormais pleinement ajusté à leur savoir.

Autre exemple de savoir sans savoir, tout le monde était au courant des turpitudes amoureuses de l'écrivain Gabriel Matzneff. Il les avait décrites en long et en large. Ses éditeurs le savaient particulièrement bien, étant censés lire les ouvrages de leurs auteurs. Et le grand public aussi le savait. En 1990 – trente ans avant la publication du *Consentement*, de Vanessa Springora –, l'écrivain Denise Bombardier, invitée par Bernard Pivot à l'émission «Apostrophes», avait attaqué Matzneff, présent, sur ses pratiques pédérastiques. Les autres personnes présentes n'avaient pas réagi. Pivot

Nous isolons et stérilisons dans un compartiment bien fermé les idées qui contredisent nos habitudes ou nos certitudes.

avait commenté sur un ton badin. A quoi attribuer cette désinvolture, réelle ou simulée? Au fait qu'«à l'époque, la littérature passait avant la morale», selon l'alternative retorse et philosophiquement inacceptable de Pivot? Ou à l'aveuglement volontaire des gens de la caste littéraire, affolés à l'idée de passer pour des censeurs, alors que ce rôle exécrable était dévolu, dans leur imaginaire prétentieux, au seul bourgeois honni? Ou simplement au fait que les excès des années 1960 avaient complètement détruit la fibre morale des «élites»? Quoi qu'il en soit, c'est la fièvre féministe qui, se substituant à la morale traditionnelle en déroute, attira suffisamment l'attention sur la réalité et fit disparaître Matzneff des plateaux des médias et des plans des éditeurs.

Pour Daniel Cohn-Bendit, on continue activement à ne pas savoir, peut-être simplement à cause du culot sidéral et sidérant de celui qui reste l'«icône», si avachie soit-elle au fond de son fauteuil, de la révolte de Mai 1968.

Pour Weinstein aussi, on savait depuis toujours, en tout cas dans la nébuleuse du show-biz. Mais tous continuaient à savoir sans savoir. Peut-être que trop d'autres prédateurs étaient concernés. Ou peut-être que personne n'était vraiment choqué par ces échanges de services entre

personnes adultes et réputées consentantes. On ne peut le croire.

Dans chaque affaire, c'est le même mécanisme. Nous compartimentons notre esprit, isolons et stérilisons dans un des compartiments, que nous fermons à double tour, les connaissances qui contredisent nos habitudes ou nos certitudes, les sentiments que nous éprouvons mais réproprions, certains faits ou jugements incontestables mais trop ennuyeux ou dangereux à reconnaître.

Ce compartimentage contribue à notre confort psychologique, mais c'est au prix de notre soumission à un système de demi-vérités dissimulant de vrais mensonges.

La personne humaine est ici le siège de deux mouvements contradictoires. Le premier est son désir toujours renaissant d'unité personnelle et de vérité. Le second est sa tendance non moins forte à oublier les éléments qui contredisent sa faiblesse morale, son souci de ne pas faire de vagues ou de ne pas faire plus de mal que de bien, son désir de conformité idéologique, ses connivences inavouables. L'incompatibilité entre ces deux mouvements se manifeste sous la forme d'une gêne obscure, qui trouble la personne, et parfois la société tout entière. Et il arrive que la gêne devienne insupportable, ce qui fait que la vérité – celle du tricheur, celle du fumeur, celle du prédateur sexuel – finit par sortir, bien ou mal, au grand jour.

Olivier Delacrétaux

L'Etat se moque de 28'000 Vaudois

Les belles promesses rendent les fous joyeux dit l'adage... seulement voilà, les Vaudois ne sont pas fous et n'ont hélas guère de raisons de se réjouir du traitement fiscal qui leur est réservé. Rappelez-vous, plus de 28'000 d'entre eux ont signé une initiative pour demander une diminution de 12% de l'imposition cantonale sur le revenu et la fortune. Ces colonnes l'avaient soutenue. L'initiative déposée début avril dernier avait réuni le nombre de signatures le plus important depuis le siècle dernier, ce qui témoignait du ras-le-bol des contribuables vaudois face au traitement fiscal qui, depuis plus d'une longue décennie, leur est réservé. Alors que l'Etat accumulait année après année des bénéfices indécents – plus de six milliards depuis 2013, ce n'est certes pas rien – le fardeau de l'imposition reste lourd, très lourd, au point que Vaud figure, pour l'impôt sur le revenu et la fortune et quel que soit le type de contribuable (célibataire, marié, avec ou sans enfants etc.), dans le peloton de tête de ceux qui manient la matraque fiscale avec le moins d'égards. On aurait pu croire que le Conseil d'Etat se saisirait du dossier avec détermination. Il n'en est hélas rien. Pire, les quelques mesures fiscales présentées le 3 juillet dernier alourdiraient encore l'impôt sur le bénéfice des entreprises, et si

l'impôt cantonal sur les personnes physiques devrait bien diminuer de quelque 2,5%, l'imposition de la fortune n'est en rien concernée. On hésite ainsi, à la lecture du communiqué de presse de l'Etat qui affirme: «Soulager la charge fiscale des ménages vaudois et soutenir le pouvoir d'achat de sa population est un engagement fort du Conseil d'Etat dans son programme de législation», entre le sentiment d'affronter un profond mépris ou une insoutenable légèreté. La motion Jobin, pourtant adoptée par le Grand Conseil, demandait une baisse de 5 points du coefficient cantonal, ce qui équivaut à une réduction de l'impôt cantonal de 3,2%. Même ce taux n'est pas respecté. Et en rapport de la baisse demandée par l'initiative, la proposition confine au ridicule. Pour le reste – entendez l'impôt sur la fortune, les mesures de compensation de l'augmentation de l'imposition des entreprises résultant du projet de l'OCDE ou une autre réduction de l'imposition du revenu – il faudra attendre.

Est-ce la crainte de manquer de moyens alors que les derniers comptes ont bouclé par un bénéfice de près de 500 millions de francs avant écritures de bouclage? Est-ce la difficulté à se libérer de l'héritage du précédent chef du département des finances comparé dans la presse à un écureuil obèse assis sur un tas de noisettes? Est-ce plus lamentablement un signe d'arrogance de la gent politique à quelques mois d'élections fédérales? Les Vaudois méritent assurément mieux que ce discours et ces mesures qui suscitent étonnement et réprobation. En un mot, on osera affirmer qu'elles confinent au scandale.

Jean-Hugues Busslinger

Pour tous, mais pour certains plus que d'autres

«A l'époque, il était entré à l'ASLOCA, ce que je lui avais demandé comme président, parce que je m'étais dit qu'une organisation de masse pouvait l'aider dans sa réélection.» (Carlo Sommaruga, à propos d'Alain Berset, au micro du 12:30 de la RTS du 20 juin 2023)

Cette confession du président de la faïtière des associations de locataires peut rassurer le «lobby immobilier» que ce dernier adore désigner comme

son meilleur ennemi. Le but réel de l'ASLOCA n'est pas de soutenir les droits des locataires face à des bailleurs indéliques, ni même de dépasser le capitalisme pour un avenir radieux où l'Etat décidera qui aura le droit d'occuper quel logement. La finalité de l'ASLOCA est de soutenir la chasse aux fauteuils des appareils des partis socialiste et écologiste!

Olivier Klunge

«Voyez tout le sang que coûte un triomphe! Le sang de nos ennemis est toujours le sang des hommes; la vraie gloire, c'est de l'épargner.

Louis XV au dauphin, après la bataille de Fontenoy, 11 mai 1745

«Pour assurer un ordre sécuritaire stable en Europe, il est indispensable d'y intégrer la Russie. La Russie est le plus grand pays d'Europe, le plus important partenaire et le plus puissant voisin de l'Union européenne. Malgré toutes les difficultés et tous les problèmes que l'on sait, la Russie reste un des plus puissants Etats de notre Terre.

[...] Quant à l'élargissement à l'Est de l'OTAN et de l'UE, nous étions bien conscients – davantage en Europe qu'en Amérique – qu'il touchait frontalement les intérêts sécuritaires de la Russie et que nous devions prendre en compte la sensibilité russe, dans cet environnement stratégique, si nous ne voulions pas susciter d'inutiles tensions.

Sur l'attitude de la Russie envers l'Ukraine, l'Occident ne peut naturellement pas se taire; mais l'Occident aurait aussi pu se comporter plus intelligemment. Des erreurs ont été commises de part et d'autre et l'on n'a manifestement pas assez tenu compte des sensibilités respectives.

Helmut Kohl, *Aus Sorge um Europa, Ein Appell*, 2014 (trad. par nos soins)

Pour les 75 ans du Chœur Pro Arte, un ouvrage d'Antonin Scherrer

Les dimanches festifs de ces derniers temps se succèdent: le concert mémorable de Mézières il y a trois semaines (voir dans *La Nation* 2230 du 30 juin l'article de J.-F. Cavin), la fête du Pro Arte il y a quinze jours, enfin celle de Crêt-Bérard dimanche dernier, qui fêtait aussi les 75 ans de l'appel du 2 mai 1948 et les 70 ans de la consécration de la Maison. C'est l'occasion de rappeler l'ouvrage de Nicolas Gex sur *Crêt-Bérard, L'aventure d'une maison inspirée* (Cabédita, 2020), qui retrace précisément ses étapes en «septante regards», et ici même de saluer le livre d'Antonin Scherrer, *1947-2022: Une folle aventure enchantée* (Infolio, 2023), qui décrit à son tour la naissance, l'évolution et la situation actuelle du Chœur Pro Arte, appelé à ses débuts et jusqu'au 1^{er} octobre 1965 (telle est la date exacte) Chœur des Jeunes de l'Eglise nationale vaudoise. Les deux institutions qui nous tiennent à cœur ont germé quasi simultanément dans l'esprit fertile du pasteur Albert Girardet, qui les a por-

tées l'une et l'autre durant de longues années.

L'ouvrage d'Antonin Scherrer se fonde sur l'examen précis des archives du chœur, mais aussi sur de nombreux témoignages et souvenirs, au premier rang desquels je mentionnerais ceux du pasteur Jean-Pierre Tuscher, qui s'est occupé de l'administration et des finances du chœur de 1951 à 1967, et ceux de Daisy Charlet, toujours fidèle lectrice de ce journal comme l'a été son mari. Raymond Bron, la cheville ouvrière du volume, reste choriste depuis des décennies et a été président de 1981 à 1990. Sa mémoire et son énergie ont permis de disposer d'un livre parfaitement documenté, d'une richesse extraordinaire, rempli de témoignages émouvants.

Le Chœur des Jeunes s'est d'abord fait connaître par sa contribution musicale lors des cultes dominicaux, dans diverses paroisses du Canton, sous la direction d'un jeune instituteur, André Charlet. Le musicien devenu cé-

lèbre a dirigé son ensemble jusqu'en l'an 2000. Pascal Mayer lui a succédé: la phalange n'a connu que deux chefs titulaires en 75 ans! Les premiers succès lors de concerts ont eu lieu le dimanche après-midi, dans les lieux où il avait chanté au culte du matin, puis dès 1952 dans des œuvres plus importantes avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne. Dès 1956, c'est Ernest Ansermet qui engage régulièrement «les chœurs Charlet» (aussi la Chorale du Brassus, le Chœur de la Radio Suisse Romande et le Chœur d'enfants du Collège de Villamont – établissement où André Charlet enseignait la musique). Ils permettent une «géométrie variable» dans les effectifs, et c'est une *Newvième* de Beethoven qui assure définitivement, par des critiques extrêmement élogieuses, le succès du chœur. Jusqu'au dernier concert qu'Ansermet a dirigé, en décembre 1968, l'OSR a engagé les ensembles lausannois, et ses successeurs ont fait de même: les souvenirs des grands concerts dirigés par Wolfgang Sawallisch et par Armin Jordan sont toujours vivaces, comme ceux dirigés par Jesus Lopez Cobos à la tête de l'OCL.

C'est également le Pro Arte qui a inauguré les Schubertiades, dès la première à Champvent en 1978, et Charlet a encore dirigé la *Messe allemande* à celle de Porrentruy en 2011, en faisant chanter, selon la tradition qu'il avait instaurée, tout le public présent.

L'ouvrage retrace aussi les tournées, à Paris, au Festival de Pâques à Lourdes, aux Etats-Unis, en Chine, en Russie, avec des récits hauts en couleurs; et les trois dernières Fêtes des Vignerons, Tant chante-t-on Noël, et bien d'autres moments d'émotion musicale.

Pour couronner son 75^e anniversaire, le Chœur Pro Arte a chanté trois œuvres de compositeurs vivants: la *Bruder Klaus Messe* de Carl Rütli, *Soleil* de Joséphine Maillefer, une commande pour la Schubertiade de Fribourg l'an dernier, et tout récemment, *Natures* de Valentin Villard, avec des paroles de Stéphane Blok et des textes de Blaise Hoffmann.

Longue vie au Chœur Pro Arte! Bonne lecture du livre passionnant d'Antonin Scherrer!

Yves Gerhard

Occident express 113

La géographie révèle tant de choses. Il suffit de considérer une carte de la Suisse pour comprendre qu'elle constitue un nœud de granit au cœur de l'Europe, et que pour aller du Sud au Nord et d'Est en Ouest, il est nécessaire de passer par ce nœud. C'est la raison d'être de ce pays depuis des siècles. Et c'est sa chance également. En considérant une carte des Balkans, de semblables révélations se font jour. Par exemple, si l'on veut aller de Belgrade à Split, deux possibilités s'imposent. La route la plus courue part de Belgrade, plein Ouest jusqu'à Zagreb sur 400 km, puis descend plein Sud jusqu'à Split sur 400 km encore. C'est une autoroute, plate et ennuyeuse, et souvent déserte car elle se révèle trop onéreuse pour les conducteurs locaux. La route la plus courte traverse donc la Bosnie. C'est une route nationale qui se déroule sur 500 km en passant par Sarajevo, et serpente entre des collines abruptes couvertes de bois épais, eux-mêmes remplis de loup, d'ours et autres bêtes sauvages. Une bonne partie des drames qui ont affligé cette région depuis des siècles s'expliquent par cette géographie. La Croatie est plane et accueillante, la Bosnie est montagneuse et hostile. Il y a plusieurs siècles de cela, les Ottomans en ont fait leur base car elle représentait une forteresse naturelle contre les attaques venues de Vienne et du Nord en général. Autour de Sarajevo s'est développée une culture multiple, ou coexistaient musulmans, chrétiens orthodoxes, catholiques et juifs. Mais les Ottomans n'ayant laissé aucune in-

frastructure derrière eux, cette région demeure endémiquement pauvre. La diversité confessionnelle n'a fait qu'ajouter à la complexité d'une situation qui en a fait le centre de la guerre pendant les 10 dernières années du XX^e siècle. C'est pourquoi, 25 ans après cette guerre, il n'y a toujours pas d'autoroute, tout reste très peu développé, et les voyageurs se retrouvent forcés de passer par Zagreb, et ainsi de parcourir 300 km supplémentaires. Du temps de la Yougoslavie, l'Etat fédéral faisait des efforts pour distribuer les bénéfices du développement économique avec une relative équité. Mais depuis le décollage de la Croatie grâce au tourisme et à l'entrée dans l'union européenne, et l'explosion économique de Belgrade, la Bosnie, non seulement ne rattrape pas son retard, mais semble s'enfoncer chaque jour un peu plus dans le marasme. Ainsi il semble hélas assuré que, pour des années encore, il faille parcourir 300 km de plus pour aller de Belgrade à Split. Et que les voyageurs, sauf les plus téméraires d'entre eux, continueront à éviter la Bosnie, à ignorer ses splendeurs, et à rester sourds aux souffrances qui sont en train de la miner de l'intérieur. Et tout cela tandis que de l'autre côté de l'Adriatique, à quelques dizaines de kilomètres seulement, c'est l'Italie, trois millénaires de haute civilisation ininterrompus, un pays de lait et de miel à des années-lumière de la Bosnie. La géographie n'a aucune considération pour l'humanité.

David Laufer

Quant à l'extrême-droite, on ne sait plus du tout ce que ça veut dire. Je ne crois pas avoir jamais rencontré quelqu'un d'extrême-droite. En revanche, oui, je suis populiste. Je ne reconnais aucune valeur à la démocratie représentative, je suis favorable à la démocratie directe, au référendum d'initiative populaire.

Michel Houellebecq, in *24 heures*, 27-28-29 mai 2023

L'avenir est radieux

Le temps que la population suisse consacre à regarder la télévision et à écouter la radio ne cesse de diminuer depuis plus d'une dizaine d'années et cette baisse constante s'est poursuivie l'année passée. C'est ce que nous avons pu lire au début du mois de juillet dans les comptes rendus des dernières statistiques fédérales. Qui a dit que la presse ne diffusait que de mauvaises nouvelles?

LE COIN DU RONCHON

Le phénomène est encore plus marqué chez les jeunes entre 15 et 29 ans, qui «ne regardent quasi plus la TV ni n'écoutent la radio». Voilà qui permet de fonder quelques sérieux espoirs dans la jeunesse d'aujourd'hui. Et dans quelques années, si tout continue ainsi, même un montant de 200 francs apparaîtra beaucoup trop élevé pour la redevance radio-TV.

Les esprits chagrins diront que les jeunes ne désertent les médias traditionnels que pour mieux se retrouver sur les réseaux sociaux (là où, par ailleurs, la radio-télévision d'Etat est aussi présente). Ce n'est sans doute pas faux, mais le phénomène ne concerne pas que les jeunes. Un récent article de *24 heures* nous le confirme, qui pointe du doigt les vieux atrabilaires qui colonisent de plus en plus souvent les réseaux sociaux et les sites internet d'information pour y répandre leurs commentaires bêtes et méchants: «Les boomers qui s'expriment – et, pour certains, dérapent – sur nos plateformes numériques sont nombreux.»

(L'article tente de nous faire croire que la bêtise et la méchanceté ne se retrouvent que chez les racistes-homophobes-coronasceptiques et jamais chez les serviles zélotes des discours officiels; mais au-delà de ce prisme idéologique assez classique, la journaliste a raison de souligner que les vieux schnocks ne valent souvent pas mieux que les jeunes crétins.)

De toute façon, l'avenir des réseaux sociaux risque d'être encore plus bref que celui des médias audiovisuels. A la suite des dernières violences urbaines qui ont secoué la France, on a en effet pu lire que le gouvernement français «réfléchit à restreindre les réseaux sociaux en cas d'émeutes». Il s'agirait, assurent ses chargés de communication, de suspendre certaines fonctionnalités, mais en aucun cas, juré promis, de bloquer complètement l'accès aux réseaux sociaux. Nous avons déjà persiflé ici même sur les différences entre les bons dictateurs et les mauvais dictateurs; mais cette fois, on n'en est plus au stade du persiflage: tous les partis d'opposition se sont gaussés de la ressemblance avec la Corée du Nord et avec l'Iran (l'ordre public en moins). Pourtant, avec le temps, le gouvernement français finira par réaliser que, face à des situations insurrectionnelles, les mesures radicales que l'on reproche aux régimes autoritaires peuvent se révéler indispensables.

Cessons donc de râler pour tout et réjouissons-nous sereinement de l'avenir, en nous préparant au moment où la radio et la télévision seront tombées dans l'oubli, où les réseaux sociaux auront été verrouillés et où les jeunes, *faute de mieux*, se remettront à lire des livres.